

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Complément de formation en ce compris la valorisation de l'engagement étudiant (Partie III)</b>
<b>Section(s)</b>	- (1 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Line MARTROYE	24	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Complément de formation - Partie 3	24h	Line MARTROYE Adèle ESPION

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Complément de formation - Partie 3 : 24h d'AIP

Langue d'enseignement
Complément de formation - Partie 3 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres (travaillée)</li> <li>◦ Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe (travaillée)</li> <li>◦ Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche (travaillée)</li> </ul> </li> <li>• Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables (travaillée)</li> <li>◦ Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action (travaillée)</li> </ul> </li> <li>• Etre un acteur institutionnel et social engagé <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge (travaillée)</li> <li>◦ Travailler et réfléchir en équipe et en réseau (travaillée)</li> <li>◦ Faire preuve d'indépendance et d'initiative (travaillée)</li> </ul> </li> <li>• S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire</li> </ul> </li> </ul>

- (travaillée)
- Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative (travaillée)
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche (travaillée)
- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
  - Etre ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité (travaillée & évaluée)
  - Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif (travaillée)
  - Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations (travaillée)
  - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles (travaillée)
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
  - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel (travaillée)
  - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ... ) (travaillée)
  - Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte (travaillée)
  - Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres (travaillée)
  - Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles (travaillée)

### Objectifs de développement durable (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)

Aucun

### Acquis d'apprentissage spécifiques

- Découvrir, expérimenter et appliquer différentes techniques, outils applicables dans l'éducation spécialisée.

### Contenu de l'AA Complément de formation - Partie 3

Ateliers développant des techniques et des outils concernant les thèmes suivants:

- créativité artistique (éducation plastique, théâtrale, musicale, techniques de cirque...)
- techniques sportives (sports adaptés, yoga,... )
- langue des signes

### Méthodes d'enseignement

Complément de formation - Partie 3 : approche interactive, approche par situation problème, activités pédagogiques extérieures

### Supports

Complément de formation - Partie 3 :

### Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Complément de formation - Partie 3 : Français

### Méthode d'évaluation de l'AA Complément de formation - Partie 3 :

- Présence obligatoire (les 24 heures doivent être prestées même si vous avec un CM)
- Présentation de vos ateliers devant les institutions le vendredi

**Toute(s) absence(s) justifiée(s) ou non de plus d'un jour à la semaine du complément de formation entraînera un absent (A) à toute l'activité d'apprentissage**

Selon les articles 138 du décret du 17 novembre mais aussi 9.1 de notre règlement des études qui précise que: " par exception, les évaluations de certaines activités peuvent n'être organisées qu'une seule fois sur une période regroupant 3 quadrimestres

successifs."

Une épreuve unique sera proposée durant l'année académique pas de possibilité de récupération en seconde session.

**Le règlement précise, en outre, que l'étudiant doit prendre régulièrement connaissance des indications portées aux tableaux d'affichage, aux valves électroniques ainsi que sur leur adresse e-mail HEH (Article 6)**

**Une épreuve compensatoire sous forme de stage de 24 heures sera mise en place à la demande de l'étudiant et ce au plus tard lors de la consultation de copie du mois de juin à la condition qu'il soit en ordre de justificatifs pour ces absences lors de ladite semaine obligatoire.**

Année académique : **2022 - 2023**